



Octobre 2020

Impact de la « coronacrise » sur l'économie toulousaine

1. Impact économique dû au confinement ?

2. De la crise de 2008 à aujourd'hui : quels enseignements ?

3. L'écosystème toulousain à l'épreuve de la coronacrise ?



Avertissement :

- Compte-tenu de son importance dans l'économie locale, les retombées de la crise sanitaire pour la filière aéronautique et son écosystème toulousain seront analysées de manière plus circonstanciée dans un chapitre particulier.
- Les analyses développées dans ce document concernent la période du confinement puis de l'immédiat déconfinement sanitaire. Elle ne va donc pas au-delà du début juillet 2020 concernant l'estimation quantitative du confinement sur l'économie toulousaine.

Questionnement initial :

- Comment les entreprises toulousaines « vivent » la « coronacrise » ?
- Quel est le volume des emplois locaux notamment concernés par les mesures de distanciation sociale ?
- Quels sont les impacts de la crise sur l'économie toulousaine ?
- Quels sont les secteurs de l'économie toulousaine les plus affectés par le confinement ?
- À combien peut-on estimer la perte d'activité due à la mise en place du confinement ?

Sommaire :

Chiffres-clés

page 2

Approches nationales : Les estimations permettent d'apprécier globalement l'impact économique différencié selon les secteurs des mesures de confinement des impacts de la crise sanitaire

page 3

Approches toulousaines

page 6

Comment les entreprises toulousaines ont vécu le confinement ?

page 6

Combien d'emplois toulousains impactés par l'application des mesures de distanciation sociale ?

page 8

Quelle est la baisse d'activité en Haute-Garonne liée au confinement ?

page 9

Les services aux entreprises ont été presque aussi impactés que le tissu productif manufacturier

page 11

L'hétérogénéité des impacts du confinement s'est observée aussi bien entre les secteurs économiques, les territoires mais aussi les catégories sociales.

Page 12

Perspectives : L'appréciation de la reprise d'activité suite à la levée progressive des mesures de distanciation sociale, une équation à de multiples inconnues

page 14

Chiffres clés

Haute-Garonne :

- -22,7% de perte de valeur ajoutée produite entre le début du confinement et la fin mai contre -21,1% en France métropolitaine
- 6 emplois sur 10 sont notablement impactés par les mesures de distanciation sociale dont 4 du fait de leurs liens avec la mobilité, l'interaction sociale ou relève de la construction et d'industries à l'arrêt ou très fortement exposées au commerce international
- -58% de baisse moyenne de chiffre d'affaire selon les entreprises haut-garonnaises au premier trimestre 2020
- 72% de ces entreprises anticipent des difficultés de trésorerie au second trimestre 2020
- Presque 1 tiers des entreprises haut-garonnaises déclarent courant avril craindre de devoir licencier contre 17% au premier trimestre

Approches nationales : *Les estimations permettent d'apprécier globalement l'impact économique différencié selon les secteurs des mesures de confinement des impacts de la crise sanitaire*

Depuis le début de l'année, la pandémie de la covid-19 a contraint les autorités d'un certain nombre de pays, dont la France, à mettre en place des mesures de confinement¹, pas toujours coordonnées géographiquement et dans le temps, qui concernent plus du tiers de la population mondiale, entraînant un « shut down » de l'économie (hors activités critiques)² : généralisation du télétravail pour les emplois compatibles, mise à l'arrêt de multiples lignes de production, des transports aériens et ferroviaires. À court terme, ces mesures sanitaires ont eu des conséquences économiques brutales et sans précédents. En France, diverses institutions publiques (Insee,

¹ Par décret gouvernemental du 14 mars 2020, l'interdiction de déplacement en France, vulgarisée par l'expression « confinement de la population », a été mise en place du 17 à 12 heures au 11 mai 2020 (soit 8 semaines). Cette mesure sanitaire fait partie d'un ensemble de politiques de restrictions de contacts humains et de déplacements en réaction à la pandémie de la covid-19 en France, l'objectif étant de réduire le nombre de cas graves et de permettre au système de soins de faire face. De façon graduée selon les territoires et sous conditions, une sortie partielle du confinement depuis le 11 mai. Le 11 juillet, l'état d'urgence sanitaire a pris fin sur le territoire métropolitain et de nouveaux allègements sont entrés en vigueur. Depuis, la situation épidémiologique est réévaluée régulièrement et les mesures de distanciation sociale ajustées géographiquement.

² A la consultation de l'arrêté du ministère des solidarités et de la santé en date du 14 mars 2020 concernant les diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19, l'aspect critique d'une activité s'apprécie à l'aune de son caractère indispensable à la continuité de la vie de la Nation. Ainsi, le ministère des solidarités et de la santé indique qu'il y a lieu de « fermer les lieux accueillant du public non indispensables à la vie de la Nation tels que les cinémas, bars ou discothèques ; qu'il en va de même des commerces » à l'inverse « de ceux présentant un caractère indispensable comme les commerces alimentaires, pharmacies, banques, stations-services ou de distribution de la presse ; que compte tenu de leur contribution à la vie de la Nation, les services publics resteront ouverts y compris ceux assurant les services de transport. » De même, tout rassemblement, réunion ou activité mettant en présence de manière simultanée plus de 100 personnes en milieu clos ou ouvert, a été temporairement interdit sur le territoire de la République en dehors de ceux considérés comme « indispensables à la continuité de la vie de la Nation qui peuvent être maintenus à titre dérogatoire par le représentant de l'Etat dans le département, par des mesures réglementaires ou individuelles, sauf lorsque les circonstances locales s'y opposent. »

Observatoire français des conjonctures économiques (Ofce), Banque de France, Darès) comme privées (Xerfi) ont estimé l'impact de la crise de la covid-19 et du confinement sur l'activité économique française.

Moins d'un mois après sa mise en place, l'Insee considérait début avril que la mise en œuvre de ces mesures de confinement de la population avait entraîné une perte d'activité dont l'ordre de grandeur pouvait être évalué « à plus d'un tiers du PIB (-36 %) » bien qu'elle soit variable selon les types d'activité. Certains services (hébergement et restauration) tout comme certaines branches industrielles s'étaient trouvés quasiment à l'arrêt alors que des activités comme les industries agroalimentaires avaient continué de fonctionner à un niveau relativement proche de la normale. Concernant la consommation des ménages, l'Insee relevait qu'elle avait subi « une perte de l'ordre d'un tiers (-35 %) » même si « sur le champ marchand, la chute de la consommation des ménages [avait été] d'ampleur a priori un peu inférieure à celle de l'activité économique, du fait d'un probable fort mouvement de déstockage. »³

Quant à l'Ofce, il considérait au 20 avril que depuis le début de la période de confinement, le produit intérieur brut de la France s'était réduit de 32%. Cette évaluation était en ligne avec les analyses développées d'une vulnérabilité différenciée des différentes composantes de l'économie française par l'Insee ou la Banque de France. La baisse de PIB a été même de 42% sur le seul champ « entreprises », hors services non marchands et immobilier pour l'Ofce.

Dans sa note de conjoncture du 27 mai 2020, l'Insee observait qu'avec la mise en place des mesures de déconfinement, l'activité économique était répartie dans la plupart des grands secteurs d'activité. « L'économie française fonctionnerait à environ quatre cinquièmes de son niveau d'avant crise (contre seulement deux tiers pendant le confinement) ». Il considérait que « la perte d'activité liée à la crise sanitaire ne serait désormais « plus » que de l'ordre de -21 % (contre -33 % estimé début mai). » En matière de consommation des ménages, l'Insee observait « un vif rebond [qui] s'expliquait logiquement par la réouverture le 11 mai d'une grande part des commerces et activités fermés pendant le confinement ». Il souligne que ce rebond était pour partie ponctuel car correspondant à des achats qui avaient dû être reportés⁴.

L'ensemble des institutions de conjoncture s'accorde sur le constat d'un rebond de l'économie française depuis sa « remise en marche » à partir du 11 mai. Le rebond a même été plus rapide et plus fort que ne l'anticipaient nombre de chefs d'entreprises⁵. Début septembre, dans son point de conjoncture⁶, l'Insee considère désormais que « les données collectées depuis le début du déconfinement montrent à quel rythme et à quel degré l'économie récupère de ce choc. Ainsi, l'économie française aurait fonctionné en août à environ 95 % de son niveau d'avant crise. »

Le constat de la reprise est confirmé par la Banque de France. En juillet et en août, elle note sur la base de ses enquêtes auprès des chefs d'entreprise que « l'activité continue de se redresser (...) dans l'industrie comme dans les services et le bâtiment, à un rythme modéré ». Le niveau d'activité s'établit encore dans son ensemble significativement en deçà de ce qui était observé avant-crise. Il s'agit d'autant de signes d'un scénario d'une reprise « en aile d'oiseau » caractérisé par une première phase de rebond marquée de l'activité à la faveur du déconfinement, suivie d'une deuxième phase de reprise plus lente⁷.

³ Point de conjoncture du 9 avril 2020, Insee, avril 2020.

⁴ Dans cette configuration de rebond technique, l'activité des entreprises est en sursurrégime pour compenser le manque à gagner du confinement. Il en est de même pour les ménages qui « rattrapent ce qu'ils n'ont consommé le temps du confinement et dépensent ainsi l'épargne accumulée pendant cette période.

⁵ Point de conjoncture du 8 juillet 2020, Insee, juillet 2020.

⁶ Point de conjoncture du 8 septembre 2020, Insee, septembre 2020.

⁷ « Point sur la conjoncture française à fin août 2020 », Banque de France, septembre 2020

L'économie avance en fait en ordre dispersé, les marchés et les secteurs d'activité évoluant de façon asynchrone. Selon l'Insee, la reprise est ainsi plus vigoureuse dans la construction (perte d'activité économique de -31% fin juin contre -61 en avril) et les services non marchands (-25% vs -7), que dans l'industrie (-14 % vs -32) et les services marchands (-29% vs -13). Au sein de ces grands secteurs d'activité, d'importantes disparités s'observent. Par exemple dans l'industrie, la fabrication d'équipements électriques électroniques, informatiques connaît une reprise plus marquée (-40% vs -16) que dans la construction de matériel de transport peine à redémarrer (-67% vs -41)⁸. Concernant le mois de septembre, les anticipations des entreprises laissent à penser que « l'activité se stabiliserait dans l'industrie, s'inscrirait en légère progression dans les services et se tasserait dans le bâtiment. »⁹

À plus long terme, ces différentes institutions considèrent que la sensibilité des secteurs à la crise sanitaire s'appréciera selon les possibles effets de report. Elles s'accordent aussi sur les difficultés d'apprécier l'après confinement et l'après crise sanitaire en économie même s'il paraît prudent d'intégrer au minimum ce contexte macro-économique dégradé comme base de l'évaluation de la dynamique des marchés et des risques induits sur l'activité des entreprises dans les trimestres à venir. Une partie certaine de la réponse réside dans la façon et la temporalité selon laquelle sera mobilisée l'épargne forcée que ménages et entreprises ont pu constituer pendant le confinement. Y-aura-t-il un report intégral de ce qui n'a pas été dépensé pendant le confinement rehaussant les trimestres suivants au-dessus de leur niveau normal, et annulant le choc initial ou alors un report partiel atténuant seulement la perte de croissance ? De même, l'économie va-t-elle retrouver à terme son niveau habituel ? Va-t-on assister à des pertes de revenu et à l'amoncellement des dettes privées et publiques ? D'ores et déjà, comme le souligne Xerfi, il apparaît opportun d'être prudent concernant le potentiel de récupération rapide et sans séquelles de l'économie à moyen terme. Le choc étant largement centré sur les services, une partie des dépenses perdues n'est pas récupérable, hormis quelques effets de « rush » à la sortie du confinement. Par ailleurs, sont à intégrer les effets de la montée des dettes bancaires, l'allongement des délais de paiement pour les PME, la dégradation inévitable de la trésorerie des entreprises et la forte dégradation des comptes publics consécutifs à la crise sanitaire. D'une façon générale, il y a aussi à craindre que l'investissement soit fortement pénalisé, ainsi que la construction. Enfin, le scénario de rebond dépend notablement de la façon dont la crise se prolongera dans les différentes régions du monde, et notamment de la capacité d'endiguement de l'épidémie sur le continent américain, le sous-continent indien et dans de nombreux pays en développement.

⁸ Ibid.

⁹ « Point sur la conjoncture française à fin juin 2020 », Banque de France, juillet 2020

Approches toulousaines

Comment les entreprises toulousaines ont vécu le confinement ?

Ces impacts sur des mesures de distanciation sociale décrétées par le Gouvernement à la mi-mars peuvent s'apprécier sous deux angles : l'un « grand cadre », l'autre plus sectoriel en abordant plus précisément, les choses dans un secteur ou une filière donnée. Cette seconde focale concerne en particulier la filière aéronautique et son écosystème toulousain. Compte-tenu de son importance dans l'économie locale, les retombées de la crise sanitaire pour cette filière seront analysées de manière plus circonstanciée dans une note particulière.

Chaque année, la CCI Toulouse Haute-Garonne et la Direction régionale de la Banque de France Occitanie mènent conjointement une étude de conjoncture économique des entreprises de Haute-Garonne. L'objectif est d'apprécier annuellement la perception des chefs d'entreprise vis-à-vis de leur environnement économique et de mesurer les évolutions de l'activité et de l'emploi sur le département de la Haute-Garonne¹⁰.

De cette enquête complétée par une autre dans le premier mois du confinement, il ressort qu'au début du deuxième trimestre 2020, le sentiment d'optimisme dont témoignaient les chefs d'entreprises au début de l'année s'est estompé. Si fin 2019, de nombreux voyants étaient au vert (des carnets de commandes fournis, une situation financière saine pour plus de 8 entreprises sur 10, perspective d'une cinquième année de diffusion de la croissance aux entreprises de toutes tailles, partagée par les petites, moyennes et grandes entreprises, anticipation de créations de postes dans tous les secteurs, sur toutes les tailles d'entreprises...), force est de constater que les quelques signaux fragiles qui existaient alors sont devenus plus inquiétants : anticipations de ralentissement de l'activité en particulier pour les TPE, des commerces de détail toujours fragilisés, potentiel manque d'activité dans les travaux publics, besoin de relais de croissance dans l'hôtellerie-restauration.

Avec la survenue de la crise sanitaire, les trois quarts des entreprises accusent une baisse de chiffres d'affaires qui se généralise en termes de baisse d'activité (près de -60% de leurs chiffres d'affaires pour le premier trimestre). Il apparaît que tous les secteurs sont impactés à de rares exceptions. Certains secteurs le sont plus particulièrement : transport, hôtellerie-restauration, services aux particuliers. L'impact de cette crise concerne toutes les entreprises : immédiatement pour les plus petites et à l'horizon du semestre pour les TPE et PME. Les effets sont d'autant plus grands pour de nombreux secteurs pâtissant déjà de carnets de commandes insuffisants : industries agroalimentaires, industries des biens intermédiaires, hôtellerie-restauration, commerce de détail en équipement de la personne et/ou du foyer.

Désormais, le climat des affaires s'est notablement détérioré : 46% des chefs d'entreprises interrogés signalent des difficultés de trésorerie au 1^{er} trimestre contre 20% d'ordinaire. Ces chiffres atteindront 72% des entreprises au 2^{ème} trimestre. D'abord le fait des secteurs les plus exposés, le commerce et les services en premier lieu, ce sentiment est partagé dans toutes les tailles d'entreprises même si les plus petites (moins de vingt salariés) sont plus concernées.

¹⁰ La dernière édition a permis de recueillir 1 732 questionnaires, du 6 au 24 janvier 2020, auprès d'un échantillon représentatif (taille, activité et territoire) d'entreprises ressortissantes de la CCI Toulouse Haute-Garonne. Crise sanitaire oblige, elle a été complétée par une enquête menée du 26 mars au 6 avril auprès de 950 entreprises du département.

Corollaire de cette dégradation du climat des affaires, des menaces sur l'emploi sont alors fréquemment anticipées : 31% des entreprises pourraient réduire leurs effectifs salariés contre 17% au 1^{er} trimestre (contre 10% habituellement). Cette question des licenciements se pose d'abord dans les petites (35 % des 10-19 salariés) et les moyennes entreprises (46% des 19-49 salariés) et dans les secteurs plus exposés (hôtels-café-restaurants, transports, commerce-réparation automobile, industries agroalimentaires, services aux entreprises et le commerce de détail d'équipement de la personne). Dans ce contexte, le dispositif gouvernemental facilitant l'accès au chômage partiel est considéré comme un signal positif.

L'enquête de conjoncture menée par le Medef de Haute-Garonne¹¹ complète cette image de la dégradation du climat des affaires dans l'économie toulousaine. Elle précise le fort impact de la crise de la covid-19 : 67% des entreprises répondantes contraintes de fermer, au moins partiellement, une perte de CA (de 30% à 60% dans un tiers des cas et d'au moins 60% dans un peu plus de la moitié des cas), pas de reprise d'activité à un niveau normal envisagée même à partir du 11 mai pour 56% des entreprises.

En ce qui concerne les dispositifs d'aide, il ressort qu'au moment de l'enquête, une très forte majorité des entreprises s'estime bien informée. Elles ont eu massivement recours au chômage partiel (près de 75%). Le dispositif de prêts garanti d'Etat a été mobilisé par près de la moitié des entreprises sondées. Les reports de charges ont également été très utilisés. Les reports de loyers ont été sollicités par plus de 22% des entreprises. Le fonds de solidarité pour les TPE, indépendants et micro-entrepreneurs ne connaît qu'un succès mitigé (13,4% des entreprises y ont eu recours) auprès des entreprises adhérentes qui ont répondu. Quant au fonds de solidarité exceptionnel de la région Occitanie, il n'a été que faiblement utilisé au moment de l'enquête. Il concerne les entreprises de 10 salariés maximum accusant une perte de CA entre 40 et 50%. Enfin, dans près de quatre entreprises qui ont répondu sur 10, certains de leurs salariés ont eu recours à des arrêts pour garde d'enfants.

Concernant la reprise d'activité, les répondants considèrent qu'elle reste très dépendante de la reprise des donneurs d'ordre. Plus globalement, la hausse de la commande clients apparaît comme essentielle. Assez peu d'entreprises redoutent des difficultés de recrutement dans leur secteur. Les entreprises les plus impactées attendent, au-delà des reports, des exonérations de charges, un plan de relance et des subventions à la reprise, qui ne soient pas seulement des aides remboursables.

Combien d'emplois toulousains impactés par l'application des mesures de distanciation sociale ?

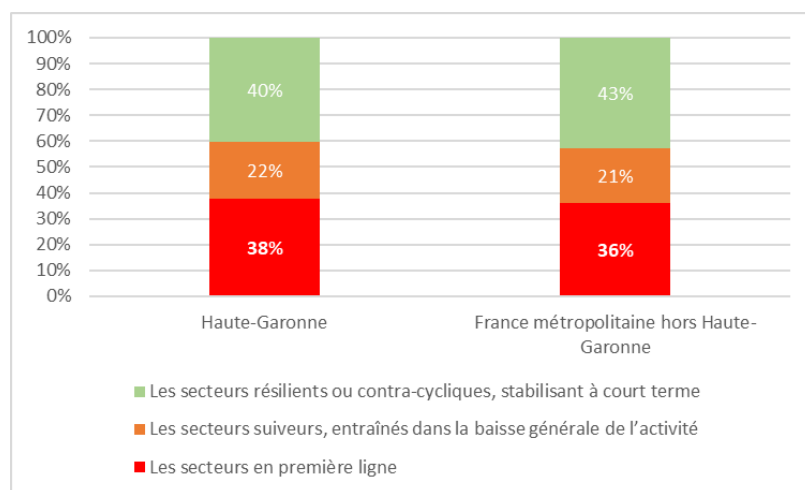
Les restrictions sanitaires n'impactent pas de la même façon et avec la même ampleur chacun des secteurs d'activités de l'économie. Comme le souligne le cabinet Xerfi, certains, comme le commerce, l'hôtellerie-restauration et les transports de personne, l'ont été notoirement, leur activité reposant sur l'interaction sociale et la mobilité. D'autres l'ont été aussi du fait de leur forte exposition au commerce international (cas des industries produisant des biens d'équipement ou des matériels de transport automobile, aéronautique, ferroviaire, naval ...). Pour d'autres, leur

¹¹ Réalisée entre le 16 et le 27 avril 2020, cette enquête a été réalisée auprès de 130 entreprises, de toutes tailles et issues de tous les secteurs d'activité (dont 44% des services aux entreprises, 12 de l'industrie et 11 du secteur du tourisme et de l'hôtellerie-restauration).

activité est à l'arrêt (cas des chantiers du bâtiment et travaux publics, la profession refusant d'exposer son personnel). A côté de ce premier bloc d'activité en première ligne, un autre peut être distingué avec des secteurs qui n'ont été pas pour la plupart techniquement à l'arrêt mais qui ont été entraînés dans la baisse générale de l'activité. Leur position en amont ou en aval des chaînes de valeur industrielles ou de la construction amplifient traditionnellement le cycle économique. Ce deuxième bloc peut ainsi être qualifié de celui des secteurs suiveurs. Il s'agit de secteurs potentiellement exposés à une récession sévère, la fermeture des entreprises et des commerces spécialisés bloquant l'écoulement de la production auprès des ménages en aval et stoppant les activités de services à destination des professionnels. Dans ces secteurs suiveurs, on retrouve l'ensemble des services aux entreprises (réparation et maintenance des équipements, ingénierie, services administratifs et de soutien), les activités de production et de distribution d'énergie ainsi que des activités industrielles manufacturières liées aux matériaux (bois, papier, métallurgie, caoutchouc, matériaux plastiques, matériaux de construction ...). A côté de ces activités (in)directement impactées par les mesures de distanciation sociale, ont demeuré des

Estimation du volume d'emplois de la Haute-Garonne exposés à la crise sanitaire

Source : estimations AUAT d'après Xerfi



services et activités qui l'ont été peu voire pas. Ces secteurs résilients ou à l'activité contra-cycliques qui ont un effet économique stabilisant à court terme relèvent des services non-marchands (éducation, santé, action sociale et administration publique, services sociaux (notamment d'hébergement, privés ou publics), qui par nature sont peu sensibles aux variations de la conjoncture économique. Il peut aussi s'agir de secteurs dont l'activité est au contraire

stimulée par le contexte de la crise comme la filière alimentaire (l'agriculture et les industries agro-alimentaires), le commerce de gros et de détail alimentaire et/ou assimilé à la préparation et la dispensation de produits de santé, l'information et les télécommunications, les services financiers, les services immobiliers.

A l'échelle de l'économie toulousaine, les secteurs en première ligne représentent 38% de l'emploi total, ceux suiveurs, 22% et les résilients, 40% (contre respectivement, 36, 21 et 43% au niveau de la France métropolitaine hors Haute-Garonne).

Quelle est la baisse d'activité en Haute-Garonne liée au confinement ?

Une déclinaison départementale des estimations des impacts de la crise sanitaire sur l'économie toulousaine

Les divers travaux économétriques développés par les institutions nationales, qu'il s'agisse de l'Insee, l'Ofce ou Xerfi, n'ont pas de pendants à des échelles géographiques plus fines. Il est toutefois possible de mobiliser ces résultats nationaux pour estimer la perte d'activité économique à une échelle territoriale plus petite et ainsi réaliser des déclinaisons locales. S'agissant de l'économie toulousaine, l'échelle du département a été retenue dans la mesure où elle représente un compromis entre des données disponibles à une temporalité récente, un objet statistique et spatial cohérent en matière d'économie et d'emploi¹².

Concernant les estimations réalisées par l'AUT, elles reposent sur une déclinaison locale des analyses développées par l'Insee dans sa note de conjoncture du 27 mai 2020 et résultant d'une démarche d'enquêtes de conjoncture, reflétant essentiellement l'opinion des chefs d'entreprise, complétée par des remontées de terrain qualitatives, données à haute fréquence (comme par exemple les informations sur les transactions par cartes bancaires ou bien les statistiques issues de moteurs de recherche) en provenance d'organismes très divers (le Groupement Cartes bancaires CB, SNCF Réseau, RTE, la Direction générale des entreprises, France Industrie et différentes fédérations professionnelles) et d'échanges avec des institutions comme Rexecode, l'Ofce et la Banque de France. Compte-tenu de la concordance des estimations réalisées au niveau national avec celles de l'Insee, il n'a pas été nécessaire de décliner localement d'autres estimations que celles de l'Insee.

Une baisse d'activité de moins d'un quart en Haute-Garonne

Fin mai 2020, la mise en place des mesures de distanciation sociale a entraîné un recul de la valeur ajoutée produite de -22,7% en Haute-Garonne. Le Rhône et la Loire-Atlantique enregistrent des reculs légèrement moins marqués (respectivement -22,4 et -22,0). Il s'agit d'une érosion un peu plus prononcée que celles estimées à l'échelle nationale (-21,1) et dans le reste du panel départemental de comparaison (-21,0). Haute-Garonne, Rhône et Loire-Atlantique sont les trois départements du panel les plus impactés, l'Hérault étant celui qui l'est le moins (-20,3).

La vulnérabilité des différentes composantes de leur portefeuille d'activités respectif explique ces différences. Par exemple, compte-tenu de son poids économique beaucoup plus marqué, l'agriculture contribue de manière beaucoup plus notable au recul du PIB dans la Gironde que dans les autres départements du panel dont la Haute-Garonne.

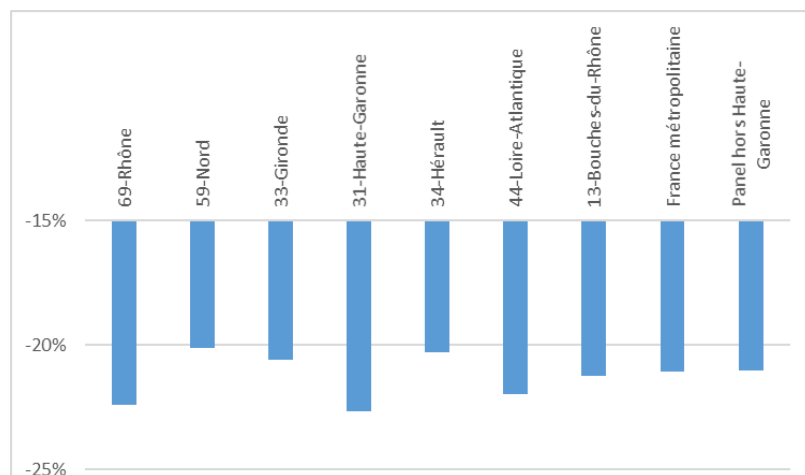
¹² S'agissant de l'économie toulousaine, le département a été retenu comme échelle d'analyse car il constitue un compromis entre des données disponibles à une temporalité récente (issues de l'enquête Emploi de l'Insee en date du 31 décembre 2019), un objet statistique et spatial cohérent en matière d'économie et d'emploi. Tout d'abord, il correspond à l'essentiel de sa zone d'emploi même si celle-ci déborde sur les départements limitrophes. En outre, il s'agit d'une échelle géographique « fine mais pas trop » qui se prête bien à l'exercice d'estimation « à grande maille ». Par ailleurs, le Gouvernement a accordé à l'échelon départemental une place particulière dans le suivi de la pandémie et la mise en œuvre des mesures de déconfinement. Enfin, comme un certain nombre de ses travaux en économie, en emploi et en matière d'attractivité, l'AUT « suit » Toulouse et compare traditionnellement le territoire aux autres agglomérations françaises de taille et de profil comparables que sont Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux Nantes et Montpellier, cet exercice d'estimation de perte de valeur ajoutée produite concerne aussi les départements correspondants : Haute-Garonne ainsi que le Rhône, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, la Loire-Atlantique et l'Hérault.

Compte-tenu de son importance en Haute-Garonne, la filière aéronautique et aérospatiale joue plus négativement sur la valeur ajoutée produite dans le département. A l'inverse, les autres activités industrielles étant moins représentées, elles contribuent moins au recul du PIB départemental. Dans l'Hérault, territoire traditionnellement moins industrialisé, l'impact de l'industrie est d'ailleurs moins fort que dans le reste du panel de comparaison.

Concernant les services aux entreprises, ils ont aussi un effet négatif notable sur le PIB du département en Haute-Garonne mais aussi dans le Rhône. Pour les activités d'information et de

**Estimation de la perte de valeur ajoutée produite
(par semaine depuis la mise en place des mesures de confinement)**

Source : estimations AUAT d'après Insee



communication, le constat est le même mais concerne aussi la Loire-Atlantique. Dans le reste des services marchands, la Haute-Garonne subit moins les effets des mesures de confinement : -2,3% dans le commerce (contre de -2,7), -1,9% dans la logistique (contre -2,1), -2,3 dans l'hébergement-restauration (contre de -2,6).

Éléments de méthode

Il s'agit d'appliquer les baisses d'activité calculées par l'Insee et l'Ofce aux poids des secteurs dans l'économie des territoires afin de calculer des taux de croissance localisés (des pertes d'activité en l'occurrence). Le cumul de ces taux, pour tous les secteurs d'un même territoire, permet alors d'estimer la baisse d'activité. Le calcul se fait d'abord par secteur d'activité. Les résultats sont ensuite sommés pour obtenir une valeur globale à l'échelle du territoire d'étude.

Les contributions sectorielles à la perte d'activité calculées par l'Insee et l'Ofce sont basées sur le PIB. Pour pallier à l'absence de telles données en France à échelle infrarégionale, celles sur l'emploi déclinées en 17 postes ont été mobilisées en raison de leur fiabilité. Comme le rapport entre la valeur ajoutée de chaque secteur, identifiée par le PIB, et l'emploi n'est pas identique pour chaque secteur, un coefficient de pondération est utilisé pour passer de l'un à l'autre.

Ce coefficient correspond au rapport obtenu entre le poids d'une activité dans le PIB national et le nombre d'emplois total de ce même secteur en France. Il permet d'estimer une valeur ajoutée locale. Pour tous les secteurs, sa valeur reste dans un intervalle resserré entre 0,57 et 5,57. Seules les activités immobilières se démarquent en pointant à 13,56. Ces ratios ont été calculés sur la base des données fournies par l'Insee dans son point de conjoncture du 27 mai 2020.

Ensuite, le poids des secteurs dans la valeur ajoutée locale est obtenu en partant du poids (national) dans l'emploi des secteurs auquel a été respectivement appliqué le coefficient de pondération sectoriel correspondant. Ensuite, sont appliquées à ces résultats les estimations nationales de perte d'activité issues des travaux de l'Insee et de l'Ofce. Ce qui permet d'obtenir pour un territoire donné, une estimation de la baisse totale d'activité liée à cette crise sanitaire.

Les services aux entreprises ont été presque aussi impactés que le tissu productif manufacturier

Dans le département, une grande partie des secteurs qui ajuste sans surprise le plus leur production à la suite du confinement sont ceux liés aux transports : la fabrication de matériels de transports, le commerce-réparation d'automobiles et de transports, le transports et l'entreposage, mais également l'hébergement et la restauration, les activités artistiques, récréatives ainsi que celles des ménages en tant qu'employeurs. Cet ensemble d'activités contribue à hauteur de -13,1% au recul de la valeur ajoutée produite imputable aux mesures de confinement prises dans le cadre de la crise sanitaire.

Impact du confinement (par semaine de confinement) par branche agrégée

Source : estimations AUAT

Branche d'activité agrégée (selon la NACE 38)	Perte de valeur ajoutée produite
Agriculture	-0,1%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	0,0%
Cokéfaction et raffinage	0,0%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-0,6%
Fabrication de matériels de transport	-3,2%
Fabrication d'autres produits industriels	-1,4%
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	-0,3%
Construction	-4,8%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	-4,6%
Transports et entreposage	-3,0%
Hébergement et restauration	-2,3%
Information et communication	-2,8%
Activités financières et d'assurance	0,0%
Activités immobilières	-0,2%
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	-8,2%
Autres activités de services	-2,1%
Total	-22,7%

Quant aux secteurs de la construction, de la fabrication d'équipements électriques et de la plupart des autres industries manufacturières (habillement, chimie, pharmacie ...), elles seraient davantage affectées par le choc évalué sur l'investissement que par celui lié aux restrictions de transport. L'impact à la perte de valeur ajoutée de ces deux catégories d'activités s'élève à 6,6%.

Même si elles ne sont pas fortement touchées par la fermeture des commerces non essentiels, certaines branches subissent le choc par la baisse de la demande du reste du tissu productif. C'est le cas en particulier pour des services aux entreprises, comme les activités d'information et de communication, celles scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien avec une contribution de plus de 2,8% à la perte de valeur ajoutée globale du département. Les branches liées à l'énergie, l'eau, la gestion des déchets, à la finance et à l'assurance subissent aussi ce type d'effet induit, la principale cause de la baisse de la production résidant dans la réduction des consommations intermédiaires nécessaires pour produire.

L'hétérogénéité des impacts du confinement s'est observée aussi bien entre les secteurs économiques, les territoires mais aussi les catégories sociales.

Selon une enquête nationale Ipsos pour le Cevipof, menée auprès de 2 000 répondants les 23 et 25 mars 2020, il ressort que les ouvriers, les employés et les travailleurs indépendants sont apparus comme les plus exposés à la crise actuelle et aux mesures de confinement. Ils sont davantage concernés par les arrêts de travail (60% pour les premiers, 46% pour les seconds et 43% pour les troisièmes) et sont ceux qui ont le moins recours au télétravail (5,30 et 15%). A l'inverse, les cadres travaillent à domicile pour les deux tiers, un quart seulement étant en arrêt de travail.

Estimation des salariés en dispositif de chômage partiel par branche agrégée en Haute-Garonne

Source : estimations AUAT d'après Résultats de l'enquête « Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre – Covid » publié par la Dares collecté du 23 au 27 mars 2020

Branches d'activités agrégées (selon la NACE 38)	Salariés en tps partiel Effectifs	%
Industrie	59 826	17,9%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2 283	0,7%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	6 036	1,8%
Fabrication de matériels de transport	36 569	10,9%
Fabrication d'autres produits industriels	12 417	3,7%
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2 520	0,8%
Construction	32 674	9,8%
Tertiaire marchand	174 807	52,3%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	38 398	11,5%
Transports et entreposage	22 409	6,7%
Hébergement et restauration	20 574	6,2%
Information et communication	15 787	4,7%
Activités financières et d'assurance	2 420	0,7%
Activités immobilières	2 579	0,8%
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	72 640	21,7%
-Tertiaire non marchand	67 148	20,1%
Ensemble des salariés privés estimés relevant du dispositif de chômage partiel		

Des limites à ces estimations de perte d'activité

Pour la bonne compréhension et utilisation de ces estimations, il convient d'être conscient d'un certain nombre de limites inhérentes à la méthode développée.

Tout d'abord, ces estimations s'appuient sur des données produites par différents organismes qui posent comme première précaution leur caractère provisoire et moins consolidé que d'ordinaire. En dépit de cette limite, les livraisons qu'ont réalisées ces institutions se révèlent assez concordantes en dépit des différences de méthode.

L'absence de données de PIB infrarégional et le développement d'une alternative constitue une autre limite de la méthode d'estimation ici mise en œuvre pour estimer les pertes locales d'activité. Pour calculer le PIB à un niveau régional, l'Insee s'appuie sur un système très complexe de données d'entreprises, de DADS et une connaissance régionale du milieu permettent de mieux valider les données et des procédures qui varient selon divers cas de figure (entreprise mono ou poly-régionale, ajustement des résultats régionaux en fonction des données nationales, entreprises relevant d'un secteur dit

« particulier » (agriculture, transports, activités financières, secteur immobilier, les activités récréatives et culturelles,

l'éducation, la santé, l'administration publique ...) où les méthodes de calculs appliqués aux secteurs dits « ordinaires » doivent être adaptées compte-tenu de leur couverture statistique. Cette méthodologie mise en œuvre ne permet pas à l'Insee de calculer un PIB à une échelle infrarégionale. Pour pallier à l'absence de données PIB à cette échelle géographique, les données sur l'emploi ont été mobilisées en raison de leur fiabilité bien que le rapport entre la valeur ajoutée de chaque secteur, identifiée par le PIB, et l'emploi ne soit pas identique pour chaque secteur.

Pour passer de l'un à l'autre, est appliqué un coefficient de pondération qui correspond au rapport obtenu entre le poids d'une activité dans le PIB national et le nombre d'emplois total de ce même secteur en France est appliqué. En procédant à une telle territorialisation mathématique des données de valeurs ajoutées produite par l'Insee au niveau national, on fait l'hypothèse que les productivités locales dans chaque secteur sont les mêmes que celles observées nationalement. Ce qui se vérifie rarement dans le monde réel. Par exemple, dans l'industrie, il existe des filières et secteurs à forte valeur ajoutée comme l'aéronautique, l'automobile haute de gamme, le luxe et d'autres pour lesquelles elle est plus variable comme l'automobile citadine ou les vins de consommation courante. De cette approximation statistique, il faut nécessairement s'accommoder compte-tenu de la faiblesse des sources disponibles pour pallier à l'absence de données de PIB à l'échelle infrarégionale.

D'une façon générale, cette limite méthodologique illustre celle du recours à des données relatives à des agrégats statistiques. La mobilisation de données sur l'emploi décomposées en 17 secteurs d'activité économique va par nature gommer la finesse d'analyse à l'égard de potentielles spécialisations économiques et autres de différences de productivités. La mise en lumière et la compréhension des ressources propres à chaque territoire qui interviennent dans sa résilience face à la crise (écosystème, innovation, R & D, cadre de vie ...) en sont rendues d'autant moins aisées. De même, puisque les caractéristiques des écosystèmes locaux ne sont pas prises en compte, les possibles rattrapages ou décrochages de certains secteurs locaux, selon leur résilience et selon les politiques nationales et locales qui seront appliquées par la suite, ne peuvent être envisagés et intégrés dans ces estimations.

Dans les commentaires de ces estimations locales de pertes d'activité, il convient donc d'être conscient de ces limites car il ne s'agira que de déclinaisons locales de tendances nationales sans que soient, de fait, prises en compte des spécificités économiques locales. C'est pourquoi de façon à être autant pertinent que possible l'AUAT a fait le choix de compléter cette approche purement statistique par une plus qualitative, à dire d'acteurs et d'experts, notamment sous forme d'enquêtes (travaux de la CCI de Toulouse, de la Banque de France, de la Direccte Occitanie, pôle Aerospace Valley ...) pour aborder la question des impacts économiques de la « coronacrise » sur la filière aéronautique et son écosystème toulousain.

Perspectives : *L'appréciation de la reprise d'activité suite à la levée progressive des mesures de distanciation sociale, une équation à de multiples inconnues*

D'une façon générale, la crise de la covid-19 a mis à mal la robustesse des systèmes statistiques nationaux comme internationaux. Ainsi, il leur a d'abord fallu un certain temps de latence pour produire de la donnée « post-covid ». En France, assez peu de statistiques étaient disponibles entre la mi-mars et août de la part d'abord de l'Insee et du Pôle Emploi. En juin, ont été disponibles les données d'avril sur l'activité et en juillet, celles de mai... Il a fallu attendre l'indifférence estivale du mois d'août pour enfin disposer de premiers éléments statistiques sur la remise en route de l'économie depuis le début du déconfinement et il ne s'agit que d'une vision très partielle de l'évolution des choses. Un autre exemple concerne l'inflation. Sa « bonne » mesure a été mise à mal par la « coronacrise » avec les modifications brutales qu'elle a induit du côté des consommateurs : une carte des lieux d'achat complètement rebattue avec le confinement et diverses mesures de distanciation sociale, un recours beaucoup plus important au paiement par carte bancaire et à l'e-commerce, une évolution très importante de la structure des produits consommés rendant le baromètre de l'appareil statistique de mesure de l'inflation moins juste. Du côté du marché du travail, l'Etat est entré dans une logique de traitement social dans l'esprit de ce qui se fait pour le chômage depuis les années 1980. Cette démarche s'est traduite par un soutien massif aux entreprises (en particulier, dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé, prêt garanti d'Etat, délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales, plans de soutien sectoriels ...) amortissant ou différant ainsi considérablement les coûts économiques et sociaux de la « coronacrise ». C'est ainsi que pendant le confinement, le taux de chômage a même baissé alors que la France entrait dans sa pire récession et détruisait en masse des emplois. De l'aveu même de l'Insee, il s'agit en fait d'une « *baisse en trompe-l'œil* » qui ne traduit pas forcément une amélioration du marché du travail¹³. Pour être comptabilisé comme chômeur, il faut être en recherche active. Ce n'était pas une chose forcément aisée en cette période de confinement, les comportements de recherche active d'emploi étant fortement affectés (pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité privilégié est à l'arrêt par exemple), la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple) ainsi que des conditions dégradées de collecte des données relatives aux demandeurs d'emploi et à leur suivi¹⁴.

En ces premiers temps de « coronacrise », il convient donc d'être prudent quant aux données produites par les systèmes statistiques nationaux et internationaux sachant qu'ils comportent des défauts de données à l'entrée et des erreurs à la sortie. Dans ces conditions, anticiper la nature, la temporalité de la reprise économique à moyen terme peut se révéler périlleux et nécessite donc du recul. Ce qui semble certain, c'est qu'après une phase de redémarrage plus vigoureuse qu'attendue en mai et juin, l'activité continuerait de remonter à un rythme « moins rapide d'ici la fin de l'année »

¹³ « Au premier trimestre 2020, le marché du travail à l'épreuve de la crise sanitaire », Insee Informations Rapides, mai 2020.

¹⁴ Concernant l'état du marché du travail et son évolution, l'Insee réalise, depuis plusieurs décennies, l'enquête Emploi. Cette enquête est la seule source permettant d'estimer le taux de chômage selon les règles définies par le Bureau International du Travail, et donc la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens en matière de situation du marché du travail. L'enquête Emploi est une opération de grande envergure conduite auprès d'un large échantillon représentatif de l'ensemble de la population, sur toutes les semaines de l'année. Ses résultats, notamment le taux de chômage, sont publiés chaque trimestre.

Pendant la période du confinement, la collecte de l'enquête a dû être adaptée. Notamment, les interrogations qui se font habituellement en face-à-face ont dû être réalisées par téléphone. Les conditions de collecte ont ainsi été dégradées par ces changements intervenus dans le protocole et se sont traduites par un recul du taux de collecte. Cependant, les méthodes de redressement habituelles permettent d'obtenir des données qui restent représentatives de l'ensemble de la population.

accréditant l'idée d'une « récupération lente et incomplète de l'économie à l'horizon 2021 »¹⁵ selon Xerfi et d'une « reprise en aile d'oiseau » pour la Banque de France¹⁶.

Autre élément à prendre en compte, la reprise de l'activité économique n'est pas un phénomène linéaire, comme dans les modèles économétriques, mais une succession d'à-coups, d'accélération et de décélérations potentiellement « perturbés » par les évolutions de la pandémie, des restructurations opérées dans certains secteurs d'activités, les aléas des marchés internationaux, des marchés financiers... Si au redémarrage fort, succède une phase désormais moins vigoureuse avant vraisemblablement une nouvelle accélération, il reste difficile de dire à moyen terme à quel niveau se « stabilisera le curseur » de l'activité.

Pour aller plus loin :

Estimations des impacts économiques de la crise sanitaire

- « Point sur la conjoncture française à fin juillet 2020 », Banque de France, août 2020
- « Point sur la conjoncture française à fin juin 2020 », Banque de France, juillet 2020
- « Point de conjoncture du 8 septembre, Insee, septembre 2020
- « Point de conjoncture du 8 juillet 2020, Insee, juillet 2020
- « Covid-19 : la contagion sectorielle de l'économie réelle - Mise à jour du 22 juillet 2020 », Olivier Passet, Xerfi, juillet 2020
- « Covid : impact économique majeur », Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire, Baromètre n°4, avril 2020
- « Impact de la crise du Covid-19 sur l'économie », Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours, avril 2020
- « Point sur la conjoncture française à fin mars 2020 », Banque de France, mai 2020
- « Covid 19, épisode 12 : l'impact économique de l'épidémie », Olivier Bouba-Olga Olivier, avril 2020
- « Point de conjoncture du 9 avril 2020, Insee, avril 2020
- « Évaluation au 20 avril 2020 de l'impact économique de la pandémie de covid-19 et des mesures de confinement en France, comptes d'agents et de branches », Département analyse et prévision de l'OFCE, Policy brief n°66, avril 2020
- « Covid-19 : la contagion sectorielle de l'économie réelle - Mise à jour du 20 avril 2020 », Olivier Passet, Xerfi, avril 2020
- « Covid-19 : la contagion sectorielle de l'économie réelle - Mise à jour du 26 mars 2020 », Olivier Passet & Alberto Balboni, Xerfi, avril 2020
- « Les effets du coronavirus sur l'emploi et ses caractéristiques en France », Note Attitudes on Covid-19 -A comparative study, SciencesPo CEVIPOF, Sylvain Brouard, Policy brief n°1, mars 2020
- « Revue des méthodes d'estimation du produit intérieur brut régional », André Lemelin & Pierre Mainguy, Cahier technique et méthodologique, Institut de la statistique du Québec, février 2009

Retombées de la « coronacrise » sur l'économie toulousaine

- « Crise du Coronavirus - Quel impact en Haute-Garonne ? Bilan au 8 avril 2020 », CCI Haute-Garonne, mars 2020
- « Enquête conjoncturelle : passer la crise et préparer la reprise », Medef Haute-Garonne, Entreprises Occitanie, pp. 50-51, mai 2020
- « Enquête Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre - Covid », Dares, mars 2020

¹⁵ « Covid-19 : la contagion sectorielle de l'économie réelle - Mise à jour du 22 juillet 2020 », Olivier Passet, Xerfi, juillet 2020

¹⁶ « Point sur la conjoncture française à fin juillet 2020, Banque de France, août 2020